

# Formation CSSCT 5 Jours — Entreprises de 300 Salariés et Plus

REF : CSE.106 • Formation Sécurité au Travail • Bordeaux & Nouvelle-Aquitaine

Durée <b>35h</b>	Effectif <b>1-12</b>	Niveau <b>Intermédiaire</b>	Modalité <b>Présentiel</b>
---------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------

## Objectif de la formation

Cette formation de 5 jours prépare les élus du CSE et les membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) des entreprises de 300 salariés et plus, où cette commission est obligatoire. Conforme à l'article L2315-18 du Code du travail, elle dure 5 jours au premier mandat et reste fixée à 5 jours au renouvellement pour les membres de la CSSCT. Les participants y acquièrent les connaissances juridiques, les méthodes d'inspection et les outils d'analyse des risques pour devenir des acteurs proactifs de la prévention. Dispensée à Bordeaux et en Gironde par FJ Prévention, certifié Qualiopi.

## À l'issue de cette formation, vous saurez

- Situer la CSSCT dans le CSE et comprendre son caractère obligatoire au-delà de 300 salariés
- Maîtriser le cadre juridique de la santé, sécurité et conditions de travail et les responsabilités associées
- Conduire les inspections des lieux de travail et analyser les postes et situations de travail
- Mener les enquêtes après accident du travail, maladie professionnelle ou situation de harcèlement
- Exercer les droits d'alerte et de retrait et contribuer activement à l'évaluation des risques professionnels

## Public cible

- Élus du CSE des entreprises de 300 salariés et plus
- Membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT)
- Responsables RH, hygiène et sécurité associés aux travaux de la commission
- Personnes désignées compétentes en prévention des risques professionnels

## Prérequis

- Être membre du CSE ou de la CSSCT d'une entreprise de 300 salariés et plus
- Aucun prérequis pour la formation initiale

Accessible aux personnes en situation de handicap

## Programme détaillé

### Jour 1 : CSE, CSSCT et enjeux de la prévention

#### Le CSE et la commission SSCT dans les grandes entreprises

- Enjeux économiques, sociaux et humains de la santé-sécurité au travail
- Composition, élection et durée des mandats du CSE
- La CSSCT : commission obligatoire dans les entreprises de 300 salariés et plus
- Articulation entre le CSE plénier et la commission SSCT

#### Moyens et statut des élus

- Crédit d'heures de délégation et liberté de déplacement
- Droit d'affichage et communication auprès des salariés
- Statut protégé des représentants du personnel
- Obligation de discrétion et de confidentialité

### Jour 2 : Organisation et fonctionnement de la CSSCT

#### Acteurs internes et externes de la prévention

- Rôles du président, du secrétaire et des membres de la commission
- Médecine du travail, inspection du travail, services de prévention (CARSAT)
- Le préventeur interne et la personne désignée compétente
- Qualité de vie et conditions de travail (QVCT)

#### Préparer et animer les travaux de la commission

- Ordre du jour, délibérations et procès-verbaux
- Préparation des réunions et des réclamations
- Modalités de consultation du CSE en matière de santé-sécurité
- Planification des visites d'inspection

### Jour 3 : Inspecter et analyser les situations de travail

#### Conduire une inspection des lieux de travail

- Méthodologie et grille d'inspection
- Repérage des dangers et des situations à risque
- Vérification de la conformité des équipements et des installations
- Restitution et suivi des préconisations

#### Analyser les postes et situations de travail

- Observation et analyse de l'activité réelle
- Identification des facteurs de risque (physiques, organisationnels, psychosociaux)
- Outils d'analyse et indicateurs de suivi
- Proposition de mesures de prévention adaptées

### Jour 4 : Enquêtes et évaluation des risques

#### Mener une enquête

- Enquête après accident du travail ou maladie professionnelle
- Méthode d'analyse des causes (arbre des causes)
- Enquête en cas de situation de harcèlement ou de risque grave
- Rédaction du rapport d'enquête et plan d'action

#### Contribuer à l'évaluation des risques professionnels

- Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- Hiérarchisation des risques et programme annuel de prévention
- Participation de la CSSCT à la démarche d'évaluation
- Suivi des actions et indicateurs de prévention

### Jour 5 : Cadre juridique, responsabilités et droits d'alerte

#### Obligations et responsabilités

- Cadre réglementaire de la santé, sécurité et conditions de travail
- Obligation de sécurité de l'employeur et faute inexcusable
- Responsabilités civile et pénale en matière de sécurité
- Loi Santé au Travail du 2 août 2021 et évolutions récentes

#### Exercer les droits d'alerte et de retrait

- Droit d'alerte en cas de danger grave et imminent
- Droit de retrait des salariés : conditions et limites
- Procédures et formalisme des alertes
- Synthèse, plan de progrès et évaluation des acquis

## Moyens pédagogiques

### Supports fournis

- Support de formation CSSCT projeté et remis
- Livret stagiaire santé-sécurité
- Grilles d'inspection, trames d'enquête et modèle d'arbre des causes

### Méthodes

- Apports juridiques et techniques actualisés
- Ateliers pratiques d'inspection et d'analyse de poste
- Mise en situation d'enquête accident (arbre des causes)
- Études de cas et partage d'expériences entre participants

### Matériel requis

- Salle dédiée équipée
- Paperboard et vidéoprojecteur
- Études de cas et mises en situation d'inspection et d'enquête

## Dispositif de suivi

### Avant la formation

- Convocation et programme détaillé
- Auto-évaluation préalable

### Pendant la formation

- Feuilles de présence émargées
- Évaluations formatives régulières
- Quiz de validation des acquis

### Après la formation

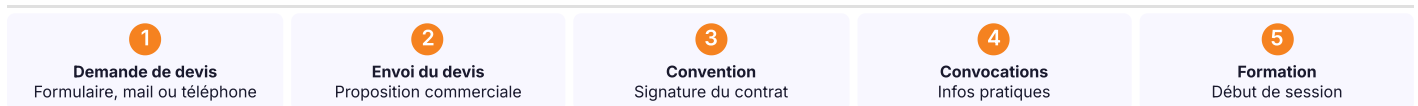
- Évaluation de la formation à chaud et à froid
- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation
- Accompagnement téléphonique post-formation (30 jours)

## Équipe pédagogique

### Sophie M. - Juriste en droit social — Formatrice CSE/CSSCT agréée DREETS

Titulaire d'un Master II de droit social, Sophie forme les membres du CSE et de la CSSCT depuis 9 ans. Elle accompagne les grandes entreprises de Nouvelle-Aquitaine sur les enquêtes accidents, les inspections trimestrielles et l'analyse des risques, avec une pédagogie fondée sur des cas concrets et les évolutions de la loi Santé au Travail.

## Parcours d'accès à la formation



## Indicateurs de résultats

Stagiaires formés <b>8+</b>	Satisfaction <b>9.6/10</b>	Taux réussite <b>100%</b>	Délai accès <b>14 jours</b>
--------------------------------	-------------------------------	------------------------------	--------------------------------

### Contact & Inscription

FJ Prévention - Organisme de formation certifié Qualiopi

Email : [contact@fjprevention.fr](mailto:contact@fjprevention.fr) | Tél : 06 75 18 79 76 | Site : [www.fjprevention.fr](http://www.fjprevention.fr)

Financement : OPCO, Plan de formation